

AG des Amis de Yonne Lautre et de Yonne Lautre du 25 juillet au 25 août 2020

Assemblée générale par moyen numérique

Comptes-rendus des AG

15 membres ont participé aux AG

Adhésion 2020

L'AG de 2018 avait décidé que nous devons payer une cotisation annuelle ; elle l'avait fixée à 5€ par an (2€ pour YL et 3€ pour les AYL)

Nombre d'entre nous ont cotisé en juillet 2018 pour 2018 & 2019. D'autres n'ont versé aucune cotisation ces deux dernières années.

Vote 1 : 15 membres choisissent de demeurer membre de Yonne Lautre

Vote 2 : La cotisation est à prix libre

AG des Amis de Yonne Lautre

1/ Rapport financier adopté par 13 votes pour

COMPTE "AMIS DE YONNE LAUTRE" année 2018-2019

BILAN AU 22-06-2019

DATE	OBJET	RECETTES	DEPENSES	BILAN	SOLDE
10/01/2018	Solde compte amis de YL Chèque n° 5969772 remboursement Yonne Lautre				1321,71
28/09/2019	cotisation OVH		300,00		1021,71
02/11/2018	cotisation adhérents liquide	50,00			1071,71
02/11/2018	cotisation adhérents chèques	70,00			1141,71
06/06/2019	cotisation adhérent chèque	10,00			1151,71

COMPTE "AMIS DE YONNE LAUTRE" année 2019-2020

BILAN AU 29-06-2019

DATE	OBJET	RECETTES	DEPENSES	BILAN	SOLDE
	Solde compte amis de YL				1151,71
10/07/2019	cotisation adhérent chèque	20,00			1171,71
24/12/2019	don Eric Daillie	20,00			1191,71
01/02/2020	cotisation adhérent chèque	5,00			1196,71

2/ Désignation du collège solidaire

Vote 4 : Trois membres candidats à la Collégiale des AYL

AG de Yonne Lautre

1/ Rapport financier

Voici les mouvements financiers en 2019 (et début 2020 pour info) sur le compte de Yonne Lautre.

Bilan 2017	0	118,76	77,13
09/01/18 Remboursement Cagnole	86,26	0	163,39
02/06/18 Cotisation Lautre.net	0	23	140,39
07/07/18 Cotisations	362		502,39
22/10/18 Serveur OVH		143,86	358,53
15/11/18 Serveur OVH		306,86	51,67
Bilan 2018	448,26	473,72	51,67
04/07/19 Cotisation Lautre.net	0	23	28,67
15/11/			
Bilan 2019	0	23	28,67
22/04/20 Don Reeb Catherine	20		48,67
28/05/20 Cotisation Lautre.net		23	25,67
Bilan 2020 (provisoire)	20	23	25,67

Nous avons payé plusieurs années d'avance à OVH, notre fournisseur actuel et sommes à jour de cotisation jusqu'au 2 janvier 2021. (165€ environ par an)

Vote 5 : Le rapport financier de YL est approuvé par 14 votes

Vote 6 : Nous allons payer le serveur OVH pour deux ans, soit 320€ TTC environ (approuvé par 13 votes)

Vote 7 : Les Amis de Yonne Lautre verseront cette somme sur le compte de Yonne Lautre pour ce faire. (approuvé par 14 votes)

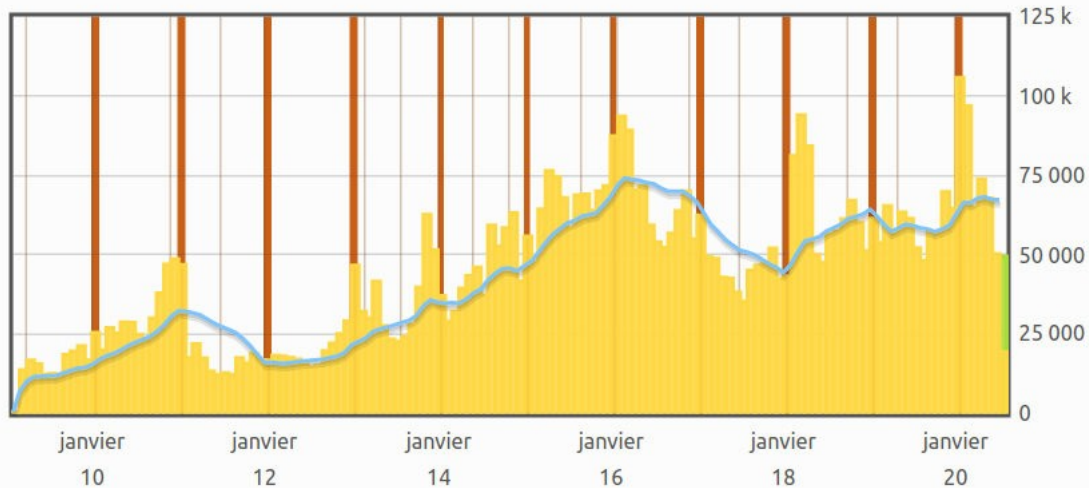
2/ Rapport d'activité

Plus de 2500 lectrices.teurs par jour ce printemps et tassement en juin et juillet.

prévisions visites moyenne

Nombre de visites par mois

csv | 136 mois | Tableaux | Graphiques



prévisions visites moyenne

Ligne éditoriale poursuivie

Nous publions les informations des associations locales, des mouvements syndicaux, des associations nationales, des collectifs.

Nous tenons à jour un grand nombre de dossiers nationaux et internationaux.

Toujours plus d'associations nous font confiance, plus de lecteurs nous aident à « ne pas manquer » les informations les plus importantes, ...

Lettres thématiques

Outre la lettre des nouveaux articles chaque mercredi, nous éditons des lettres thématiques (ABC chaque mardi, forêt vivante et extractivisme en alternance chaque vendredi).

Listes de travail

Pour TZCLD, Alternatiba, les Pisseurs, Gaz de schiste, Compteurs Linky,... nous tenons à disposition des listes d'échanges et de travail.

L'édito chaque mercredi matin

Depuis septembre 2019, nous assurons à tour de rôle la rédaction d'un éditorial pour la lettre du mercredi.

Cet édito est généralement bien lu par nos visiteurs (3 à 500 par semaine).

Un groupe de membres aide à proposer des corrections ou remarques à l'auteur.

Il y a de la place pour les prochaines semaines !

Le groupe modération

La fonction de ce groupe est de décider de publier ou non à chaque fois que le rédacteur exécutif (Pascal) n'a pas mandat de l'Assemblée pour décider, à chaque fois que c'est « litigieux ».

Le collège solidaire

Être membre du Collège solidaire, c'est être co-président de l'association et co-directeur de publication (mais toutes les décisions sont prises par l'Assemblée des membres).

14 membres en 2019-2020

Vote 8 : Le rapport d'activité de YL est approuvé par 14 voix.

3/ Désignation du groupe de modération

Vote 9 : 7 membres candidat.es au groupe Modération

Vote 10 : Pas de candidat.e au rôle de secrétaire du groupe Modération

4/ Désignation du collège solidaire

Vote 11 : 9 membres candidat.es à la Collégiale de YL